



# CHARGE.E D'OPERATIONS INFRASTRUCTURES RESEAUX

## Définition de l'emploi :

Chargé de missions pour des opérations d'infrastructures : Réseaux et réfection de Voiries

## Rattachement administratif

Présentation du service d'affectation : **Direction Générale Adjointe Projet de Territoire Ecologique**  
**Direction Aménagement, Habitat, Mobilité**  
**Service Aménagement.**

#### • Positionnement du service :

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin a pour missions :

- Au sein de la direction Aménagement Habitat et Mobilité : la gestion, le suivi technique et administratif des projets d'intérêt communautaire dont les projets relevant des dispositifs ANRU et ERBM.
- Au sein de la direction des services techniques : la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, la Gestion de l'eau, la Gestion de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.

- **Mission principale du service :**

Le Service aménagement a pour objectif de décliner les ambitions stratégiques et politiques du Projet de Territoire Ecologique, en opérations urbaines de la phase réalisation des études préalables et à la rédaction des programmes de travaux. La conduite d'opérations du lancement de la Maitrise d'œuvre à la réception des travaux se fait en complémentarité avec les services techniques.

- **Positionnement du poste** : Le poste est placé sous l'autorité de la directrice Aménagement, Habitat et Mobilité, au sein du service aménagement. Le(a) chargé(e) d'opérations devra assurer un lien avec les services techniques et notamment la conduite d'opérations sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales, et NTIC.

Le(a) chargé(e) d'opérations devra principalement assurer le suivi des opérations ERBM (5 chantiers en cours) et ANRU (1 chantier à démarrer). Il ou elle s'inscrira dans une dynamique portée par les chefs de projets Aménagement qui concourt à la concrétisation de projets d'agglomération structurants. Une expertise technique est donc attendue sur le volet infrastructures/réseaux/aménagement d'espaces publics ; associée à une capacité d'analyse stratégique de grands projets.

## **Descriptif général des missions**

#### **• Missions principales du poste**

Les missions principales du poste sont notamment de :

- Etudier la faisabilité technique et financière (estimations- budget) des opérations,
  - Suivre investigations préalables aux travaux: géotechniques, de trafic, topographiques, environnementales,
  - Elaborer des dossiers de consultations : de maîtrise d'œuvre et de travaux et contribuer à la rédaction de rapport d'analyses des offres.
  - Exercer la fonction de conducteur d'opérations depuis la phase de sélection de la Moe jusqu'à la phase de suivi des garanties pour les opérations d'infrastructure.

- Contrôler l'exécution des prestations confiées aux entreprises, vérification des attachements et factures dans le cadre budgétaire défini.
- Effectuer la gestion budgétaire et administrative des opérations.
- Conseiller et alerter les élus sur les risques et contraintes de projets (rédaction de notes).
- Travailler en mode projet avec les autres directions concernées : transversalité.
- Participer et animer des réunions partenariales, réunions de chantier.
- **Missions secondaires du poste :**
  - Assurer la veille réglementaire, technique et environnementale liée au métier,
  - Rédiger des délibérations et participer aux différentes commissions thématiques de la Collectivité,
  - Contrôler les règles de prévention et de sécurité (cadre juridique de la responsabilité civile et pénale),
  - Participer à la communication sur les opérations (réunions publiques, réponses aux habitants, préparation et diffusion des supports de communication).
  - Réaliser et suivre les commandes sur logiciel comptable

## Conditions de rémunération

- **Cadre statutaire/pyramide du poste**
  - Filière : Technique
  - Catégorie : B
  - Cadre d'emplois : technicien
- **RIFSEEP** : groupe 2, cotation 5, coefficient compris entre 0.41 et 0.50
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires)** : non
- **13ème mois**,
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant**,
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée**,
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**

## Conditions particulières d'emploi

- **Lieu d'affectation** : Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin – Bâtiment des Services Techniques – 242 boulevard Schweitzer - 62 110 HENIN-BEAUMONT
- **Durée hebdomadaire de service** : Temps complet, plusieurs cycles horaires possibles : 36H04, 37H00 ou 38H00
- **Horaires de travail** : Plages fixes de 09h15 à 11h45 et de 14H00 à 16h30
- **Moyens mis à disposition (matériels, humains, financiers, ...)** : Bureau avec matériel informatique, Véhicules de service disponible en pool. Téléphone portable.
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (déplacements professionnels, travail isolé, ...)** : Permis B obligatoire, déplacements fréquents sur le territoire communautaire. Horaires parfois décalés : Réunions publiques, commissions thématiques
- **Eligibilité au télétravail (sous réserve de la faisabilité technique et organisationnelle après avis du supérieur hiérarchique)** : Oui sous réserves des contraintes du poste (présence sur le chantier, réunions de travail, ....). A noter, un délai de 06 mois est nécessaire entre la date d'arrivée ou de prise d'un nouveau poste, avant d'être éligible au télétravail.

## Environnement Professionnel

**• Situation hiérarchique**

- N+1 : Directrice Aménagement, Habitat, Mobilité
- N+2 : Directrice de Générale Adjointe Projet de Territoire Ecologique

**• Situation fonctionnelle :**

- Relations fonctionnelles en interne : Relations quotidiennes avec le supérieur hiérarchique, les collègues du service Aménagement et les services techniques, Relation directe avec les élus locaux,
- Relations fonctionnelles à l'extérieur : Relations directes avec les partenaires institutionnels, les représentants des entreprises, relations avec les usagers.

## Compétences

**• Les « savoirs »**

- Connaissances techniques avérées en aménagement d'espaces publics, voirie et infrastructures, assainissement, eau potable, enfouissement des réseaux, voirie,
- Connaissances du code de la Commande Publique,
- Connaissance en matière d'intervention sur le Domaine Public (AIPR, etc ...)
- Connaissances liées au fonctionnement des collectivités territoriales,
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook).
- Connaissances en Autocad (lecture et archivage de plans)
- Notions en SIG, logiciel ASTRE
- Permis B obligatoire

**• Les « savoir-faire » :**

- Maîtrise des techniques et de la méthodologie de conduite de projets,
- Réactivité et disponibilité pour répondre efficacement aux demandes
- Expérience obligatoire en suivi de travaux VRD
- Capacité à proposer, rendre compte et mettre en application.
- Capacités de rédaction, de communication et de négociation.
- Capacités d'analyse, de jugement et de synthèse.
- Pilotage et coordination de prestataires extérieurs.

**• Les « savoir-être »**

- Disponibilité
- Organisation et autonomie pour la réalisation des objectifs fixés dans son plan de charge.
- Rigueur et respect des délais
- Déontologie, probité et sens du service public

## Santé au travail

**• Risques du poste :**

- Travail à l'intérieur et à l'extérieur par tous les temps et en toutes saisons
- Horaires irréguliers en fonction de l'organisation des chantiers, des aléas climatiques.

**• Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste**

- Port de vêtements de sécurité obligatoire

